

# BTS Métiers du Végétal

## Alimentation Ornement Environnement

### 📌 OBJECTIFS

- Mobiliser les acquis du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle
- Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors-sol
- Accompagner les entreprises horticoles aux changements techniques
- Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole
- Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte durable
- Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production
- Conduire une expérimentation en utilisant les outils mathématiques et informatiques
- Communiquer dans une langue étrangère (anglais) dans le cadre professionnel

### 🔗 ORIENTATION ET PERSPECTIVES

#### Secteurs d'activités

- Structures privées
- Services « parcs et jardins » des collectivités locales
- Centres d'expérimentation
- Métiers du conseil et de développement
- Métiers de la distribution et de la mise en marché
- Création de son exploitation

#### Emplois accessibles

- Horticulteur/trice
- Maraîcher/ère
- Arboriculteur/trice
- Pépiniériste
- Chef/fe de cultures
- Responsable d'exploitation
- Conseiller/ère agricole
- Animateur/rice d'organisme agricole
- Technicien/ne d'expérimentation
- Technico-commercial/e

#### Poursuite d'étude

- Licences professionnelles
- Certificats de spécialisation
- Classes préparatoires post BTS/DUT
- Écoles d'ingénieurs
- Universités
- Formations continues

### 🕒 DURÉE

2 années scolaires (base de 35 h)

#### Volume total :

1400 h (dont 20 semaines en centre de formation)

#### Rythme d'alternance\* :

- 2 semaines en centre de formation
- 2 à 4 semaines en entreprise

### 📋 PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Être autonome, avoir le sens des responsabilités, de bonnes capacités d'observation et de rédaction
- Maîtriser des outils informatiques

### 👤 POUR QUI ?

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Formation accessible à tous ayant pour projet de devenir encadrant dans une structure horticole avec des compétences de travail d'équipe, d'analyse et de prise de décision\*\*

\* Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat

\*\* Accès Personne à Mobilité Réduite

## 📄 CONTENU DE FORMATION\*

\*Le programme de formation est en cours d'élaboration suite au nouveau référentiel

### Modules généraux en appui des modules techniques

- Conduite et diagnostic de systèmes de culture plein champ et hors sol (agronomie, techniques horticoles, biologie)
- Reconnaissance des végétaux
- Génie des équipements
- Stratégie et fonctionnement de l'entreprise agricole
- Organisation du travail et encadrement du personnel
- Conduite de projet
- Expérimentation
- Module d'accompagnement à la définition de son projet professionnel

## 🔍 MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation semestrielle des compétences en contrôle continu
- Validation de huit blocs pour obtenir la certification
- Crédits ECTS (diplôme européen)
- Il est possible d'être dispensé des blocs de compétence de matières générales pour les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au BTS



## 📋 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle et mises en pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Visites pratiques sur des exploitations partenaires
- Participation à des projets territoriaux
- Voyage d'étude
- EPS sous forme de séjour sportif
- Individualisation et adaptation des modalités pédagogiques

## 🔑 CONDITIONS D'ACCÈS

- Étude du projet professionnel et des conditions requises pour suivre la formation (toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre)
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

## 💶 TARIF DE LA FORMATION

- Financement par les branches professionnelles
- Pas de frais pédagogique supplémentaire

## 👤 RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

## 📊 INDICATEURS (2022)

- Réussite à l'examen : 79 %
- Satisfaction des apprenants : 73 %
- Insertion professionnelle (emploi ou poursuite d'études) : 83 %

Indicateurs disponibles sur :  
[www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)